

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 98229

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la consigne donnée aux professeurs de français de n'enlever que deux points pour les fautes d'orthographe et de syntaxe dans les devoirs de français du baccalauréat. Une telle consigne ne va pas encourager les professeurs à s'investir dans l'enseignement de l'orthographe, déjà mis à mal depuis plusieurs générations. Cette discipline a pourtant une grande importance. Par exemple, des fautes d'orthographe dans une lettre de motivation sont très préjudiciables lors d'une demande d'emploi. En conséquence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de bien armer les jeunes Français dans le domaine de l'orthographe.

Données clés

Auteur: M. Jean-Marc Roubaud

Circonscription: Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 98229 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6727